

**DEMANDE DE DEROGATION  
POUR LA DESTRUCTION D'UN SITE DE REPRODUCTION  
D'OISEAUX D'ESPECE PROTEGEE**

Logements communaux de Mouzens  
Commune de Coux et Bigaroque-Mouzens (24)



# Sommaire

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Contexte .....  | 3 |
| Présentation de l'hirondelle de fenêtre – Delichon urbicum..... | 4 |
| Etat des lieux .....  | 5 |
| Préconisations .....  | 7 |
| Suivi de la colonie .....                                       | 9 |

## Table des illustrations

|   |   |
|---|---|
| Figure 1 Plan de situation.....   | 3 |
| Figure 2 Façade principale bâtiment "logements communaux Mouzens" ..... | 3 |
| Figure 3 - Hirondelles de fenêtres .....                                | 4 |
| Figure 4 Positionnement des nids façade sud-ouest .....                 | 5 |
| Figure 5 Positionnement des nids façade nord-est.....                   | 6 |
| Figure 6 - Implantation des nids actuelle et proposition .....          | 7 |
| Figure 7 Nids artificiels doubles pour hirondelle de fenêtre.....       | 8 |
| Figure 8 Nids artificiels doubles pour hirondelle de fenêtre.....       | 8 |
| Figure 9 Planches anti-fientes .....                                    | 8 |

## Contexte

La mairie de Coux et Bigaroque-Mouzens a lancé au mois de mars 2020 la rénovation thermique d'un bâtiment communal qui comporte deux logements.

Au cours des travaux il a été remarqué que des hirondelles s'étaient installées dans les nids situés sous l'avant toit de deux des façades du bâtiment.

Sur ces deux façades, l'isolation thermique effectuée par l'extérieur a donc été arrêtée suffisamment tôt afin de ne pas perturber la nidification des hirondelles.



Figure 1 - Plan de situation



Figure 2 - Façade principale bâtiment « logements communaux Mouzens »

## Présentation de l'hirondelle de fenêtre – *Delichon urbicum*

L'hirondelle de fenêtre mesure une trentaine de centimètres d'envergure et pèse entre 15 et 25 grammes. Elle a le dessus de son corps noir à reflets métalliques bleus alors que la base de sa queue (croupion), sa gorge et son ventre sont entièrement blancs. Elles arrivent en France au mois d'avril pour repartir en Afrique à partir de septembre. Citadine et grégaire, l'hirondelle de fenêtre niche en colonie dans les villes et les villages, au niveau des encoignures de fenêtre ou sous les débordements architecturaux (gouttière, avant-toit). Elle s'installe à une hauteur très variable, pourvu qu'elle y trouve un support adapté et de quoi construire son nid, c'est-à-dire principalement de la boue et des brins d'herbe. Elle se nourrit d'insectes volants.

Bâtisseuse, l'hirondelle de fenêtre construit ou restaure son nid ce qui peut lui prendre 10 jours pour la construction du nid entier et environ 3 jours pour la restauration.

L'hirondelle utilise beaucoup d'énergie et de temps à faire son nid, c'est pourquoi il est important de les préserver pour assurer la survie de l'espèce. Le nid est totalement fermé avec une unique ouverture au sommet. Une première ponte composée de trois à quatre œufs blancs est déposée avant la fin mai et généralement une seconde intervient au mois d'août. La couvaison effectuée par les deux partenaires dure en moyenne 14,6 jours. Par la suite, les jeunes sont nourris durant une trentaine de jours mais restent cependant dépendants de leur parents quelques temps après leur envol.



*Figure 3 - Hirondelles de fenêtres*

## Etat des lieux

Deux façades seulement sont utilisées par les hirondelles : les façades sud-ouest et nord-est.

Sur la façade sud-ouest, il a été dénombré 3 nids et 2 traces d'anciens nids



Figure 4 - Positionnement des nids façade sud-ouest

Sur la façade nord-est, il a été dénombré 9 nids et repéré les traces de 3 anciens nids.



Figure 5 - Positionnement des nids façade nord-est

## Préconisations

Dans ce contexte et après avoir pris connaissance de la réglementation, la commune de Coux et Bigaroque-Mouzens s'est rapprochée de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour être accompagnée sur la demande de dérogation de destruction d'espèces protégées.

L'achèvement des travaux d'isolation par l'extérieur seraient réalisés lorsque les hirondelles auront quitté leurs nids pour la migration soit à partir du mois d'octobre. Les nids et les traces de nids seraient alors détruits.

Cette destruction serait accompagnée de la mise en place de nichoirs artificiels sur toute la longueur de l'avant toit avant la prochaine saison de nidification, soit avant mars 2021.

Les avants toits présentant un débord suffisant malgré la pose de l'isolation extérieure, il est proposé l'implantation de 24 nichoirs artificiels. Ces 24 nichoirs viendraient en compensation de la destruction des nids recensés (12 restants et 5 traces)

Façade sud-ouest, 3 nids et 2 traces d'anciens nids

|                       | Photo n° 1 |   | Photo n° 2 |  | Photo n° 3 |   | Photo n° 4 |   |
|-----------------------|------------|---|------------|--|------------|---|------------|---|
| Existant<br>Façade SO | ●          | ● |            |  | ●          | ● |            | ● |

Implantation de 6 nichoirs (proposition avec 3 nichoirs doubles)

|                             |    |  |  |    |  |  |  |    |
|-----------------------------|----|--|--|----|--|--|--|----|
| Proposition<br>compensation | ●● |  |  | ●● |  |  |  | ●● |
|-----------------------------|----|--|--|----|--|--|--|----|

Sur la façade nord-est, il a été dénombré 9 nids et repéré les traces de 3 anciens nids.

|                       | Photo n° 5 |   | Photo n° 6 |    | Photo n° 7 |   | Photo n° 8 |    |
|-----------------------|------------|---|------------|----|------------|---|------------|----|
| Existant<br>Façade NE | ●●         | ● | ●●         | ●● | ●          | ● | ●          | ●● |

Implantation de 18 nichoirs (proposition avec 9 nichoirs doubles)

|                             |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|-----------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Proposition<br>compensation | ●● | ●● | ●● | ●● | ●● | ●● | ●● | ●● | ●● |
|-----------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|

- Nids présents
- Traces de nids
- Nids artificiels

Figure 6 - Implantation des nids actuelle et proposition

Les nids artificiels disponibles sur la boutique de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ou, en fonction de la disponibilité des articles, sur d'autres sites en ligne (ex. image de droite ci-dessous sur vivara.fr) conviendraient pour favoriser le retour de la colonie, voire son renforcement, sur ce site.



Figure 8 - Nids de façade pour hirondelle de fenêtre (réf. LPO : JO 0023) à 21,00 € l'unité.



Figure 7 - Nids artificiels doubles pour hirondelle de fenêtre (Vivara) à 17,99 l'unité

Des planches anti-salissures seront mises en place sous les nids artificiels situés à l'aplomb des fenêtres.



Figure 9 - Planches anti-fientes

Les aménagements seront mis en place de manière à ce qu'ils soient utilisables dès la première année, conformément aux instructions de la LPO, qui sera conviée le jour de la pose.



## Suivi de la colonie

Afin d'évaluer la pose de ces nids artificiels et dans le cadre de la compensation, nous nous proposons d'effectuer le suivi de la population d'hirondelle de fenêtre pendant les 3 années qui suivent les travaux et la pose des nids artificiels.

A la saison de reproduction (entre mai et juin) le nombre de nids artificiels occupés sera recensé ainsi que le nombre de nouveaux nids construits. Ce passage sur le terrain sera accompagné d'un bilan écrit qui sera transmis à la LPO Aquitaine et à la DREAL Aquitaine.